



INFORMATIONS SUR LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Cher(e) ami(e),

Vous avez choisi de faire confiance à la Protection Civile de Colombes/Bois-Colombes pour suivre une formation aux premiers secours, et nous vous en remercions.

Cette formation est validée par un certificat de compétences aux Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Tous les cours sont assurés par un formateur qui vous enseignera le programme officiel du référentiel national approuvé par le décret du 1^{er} août 2007. Il s'agit d'une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires sont apportées aux cours de cas concrets.

IMPORTANT : Pour l'attribution du PSC1, vous devez **obligatoirement assister à tous les cours** sans exception, et **participer activement** aux exercices pratiques.

Nous vous donnons rendez-vous au 32 boulevard des Oiseaux à Colombes pour la session qui aura lieu ::

Samedi 10 et Dimanche 11 mars 2012 de 8h00 à 13h00

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1: la protection	Partie 5 : la victime est inconsciente
Partie 2: l'alerte	Partie 6 : la victime ne respire pas
Partie 3: la victime s'étouffe	Partie 7 : la victime se plaint d'un malaise
Partie 4: la victime saigne abondamment	Partie 8 : la victime se plaint après un traumatisme
Partie 9 : Synthèse	

MODALITES ADMINISTRATIVES

- Votre inscription ne sera définitive **qu'après réception du formulaire d'inscription** avant une semaine précédant la session dûment rempli, et **d'un chèque de 65 euros** à l'ordre de la Protection Civile de Colombes/Bois-Colombes (Le chèque ne sera débité qu'à la fin de la formation).
- Si vous êtes mineur(e), nous vous demandons également un accord parental écrit, vous autorisant à suivre une formation aux premiers secours.
- Il vous sera remis à la fin de la formation un livret récapitulant la formation.

MODALITES PRATIQUES

Les exercices pratiques sont des simulations de cas (cas concrets) où nous vous demanderons de participer en tant que sauveteur et en tant que victime. Nous vous conseillons par conséquent de porter une tenue vestimentaire décontractée.

Pour tous renseignements complémentaires ou en cas de problème, vous pouvez nous joindre au :
06 60 89 37 50 ou par mail à refor-col@protectiocivile92.org

Cordialement,

Pascal Bourcier

